

## 5- BIEN VIVRE ENSEMBLE

### >> Respecter les parties communes

Vous devez respecter votre environnement et son usage. Tout est question de sécurité! Les parties communes comprennent : le palier de votre logement, les escaliers, le hall, l'ascenseur ainsi que les annexes (garage, locaux à poussettes, à vélos et à poubelles).

Il est essentiel de les conserver vides et propres afin de :

- faciliter l'intervention des services de secours en cas d'urgences (pompiers, samu...);
- limiter la propagation du feu;
- faciliter l'entretien ménager;
- éviter les mauvaises odeurs qui se dégagent des sacs poubelles, des chaussures, etc.;
- limiter les risques de présence d'insectes ou de rats.

### >> Gare aux bruits!

Afin de bien vivre ensemble, il est important de respecter la tranquillité de vos voisins. Vous devez veiller à ne pas faire de bruits excessifs à tout moment du jour et de la nuit :

- volume de la musique ou de la TV;
- discussions animées;
- bruits d'occupation : claquements de porte, bruits de talons, machine à laver tardive, cris, meubles tirés;
- petits travaux d'aménagement.

### >> Nos amis les bêtes

Les propriétaires d'animaux de compagnie doivent être vigilants à ce qu'ils ne gênent pas les autres locataires. Ramassez les déjections, tenez les chiens en laisse et n'oubliez pas de déclarer en mairie les chiens d'attaque, de garde et de défense, de catégorie I & II.

 respect :)



**au calme**

Les bruits peuvent être atténués par **des tapis** ou **des petits tampons** placés sous les meubles.